

116782 - Le téléchargement gratuit des livres et des programmes à partir d'internet

La question

Des livres entiers, religieux et profanes, sont disponibles sur Internet. M'est-il permis de les télécharger pour les lire et en tirer les leçons dont j'ai besoin? Je voudrais savoir encore ce qu'il en est des programmes pour ordinateurs et téléphone portables disponibles gratuitement sur Internet. Est-il permis de les télécharger tous? Comment savoir les programmes qu'il est permis de télécharger, si cela existe?

La réponse détaillée

Il n'y a aucun inconvenient à tirer profit des livres gratuits disponibles sur Internet. On peut les lire, les conserver ou en imprimer ce qu'on veut car ils ne sont exposés sur Internet que pour cela.

Il en est de même pour les logiciels de programmation pour ordinateur et téléphones portables disponibles sur Internet. En principe, leur téléchargement est permis. Si leur auteur ne permet pas cette opération, la responsabilité incombe au site qui les expose. Toutefois, l'explorateur doit d'abord s'assurer que l'auteur de l'élément à télécharger approuve son téléchargement.

Allah le sait mieux.